

Galette des artisans boulangers-pâtisseries des Hauts-de-Seine
et des Yvelines

Hôtel du Département – Nanterre

Mercredi 24 janvier 2018

Discours de Patrick Devedjian,
Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Président du Département des Yvelines, Cher Pierre,

Mesdames et Messieurs les élus,

Messieurs les Présidents des Chambres de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine et des Yvelines,

Mesdames et Messieurs,

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous fêtons ensemble, Cher Pierre, cette traditionnelle galette des boulangers-pâtisseries.

Seul le prononcé fait foi

Deux galettes d'un mètre de diamètre, offertes par les Chambres de métiers, ont été confectionnées côté Hauts-de-Seine par Joël PICQUENARD, boulanger-pâtissier à Vaucresson et côté Yvelines par les apprentis du I'URMA de Versailles, encadrés par leurs professeurs, David CONTANT et Mathieu BERRIER.

Je crois qu'on peut les applaudir !

Cette profession d'artisan boulanger-pâtissier représente une grande fierté française, une fierté reconnue dans le monde entier, tout comme l'ensemble des métiers de bouche, des métiers d'art et de l'artisanat.

Il faut absolument soutenir et valoriser ces activités.

Au-delà du fait qu'ils sont détenteurs de savoir-faire d'excellence, qu'ils fabriquent de belles et de bonnes choses, les artisans sont indispensables à l'attractivité des territoires.

Ils font vivre les centres villes ;

Ils valorisent le patrimoine des communes ;

Ils sont reconnus et appréciés des habitants ;

Ils créent des emplois non délocalisables et des emplois adaptés à l'insertion et la formation professionnelle.

Dans les Hauts-de-Seine, l'artisanat compte plus de 21 000 entreprises et emploie plus de 50 000 personnes. Ce n'est pas rien !

Depuis plus de 20 ans, le Département des Hauts-de-Seine s'est engagé de manière forte auprès de ce tissu économique local.

Même si, en 2015, la loi NOTRe ne nous a pas aidés, puisqu'elle a retiré au Département l'attribution des aides directes aux entreprises !

Comme nous sommes un peu têtus ici... Nous avons contourné l'obstacle et aujourd'hui nous continuons à soutenir l'artisanat local, mais autrement.

Seul le prononcé fait foi

Notre partenariat avec la Chambre de Métiers des Hauts-de-Seine se concentre désormais sur le développement touristique, avec une nouvelle convention de partenariat.

Le Département cofinance à hauteur de 300 000 €, un programme de promotion de ces savoir-faire dans les Hauts-de-Seine, parce qu'il n'est pas question de passer à côté du potentiel de ces activités locales !

Et puis nous sommes fiers de porter un très beau projet : une « Cité des Métiers d'Art et du Design », qui ouvrira dans quelques années à Sèvres, à côté de la Cité de la Céramique et du Domaine national de St-Cloud.

Avant de vous laisser la parole, Cher Daniel Goupillat, je souhaite saluer les collégiens du Conseil communal des jeunes de Colombes, venus visiter cet après-midi nos institutions, et que j'invite déguster une part de galette avec nous !

Je vous remercie.